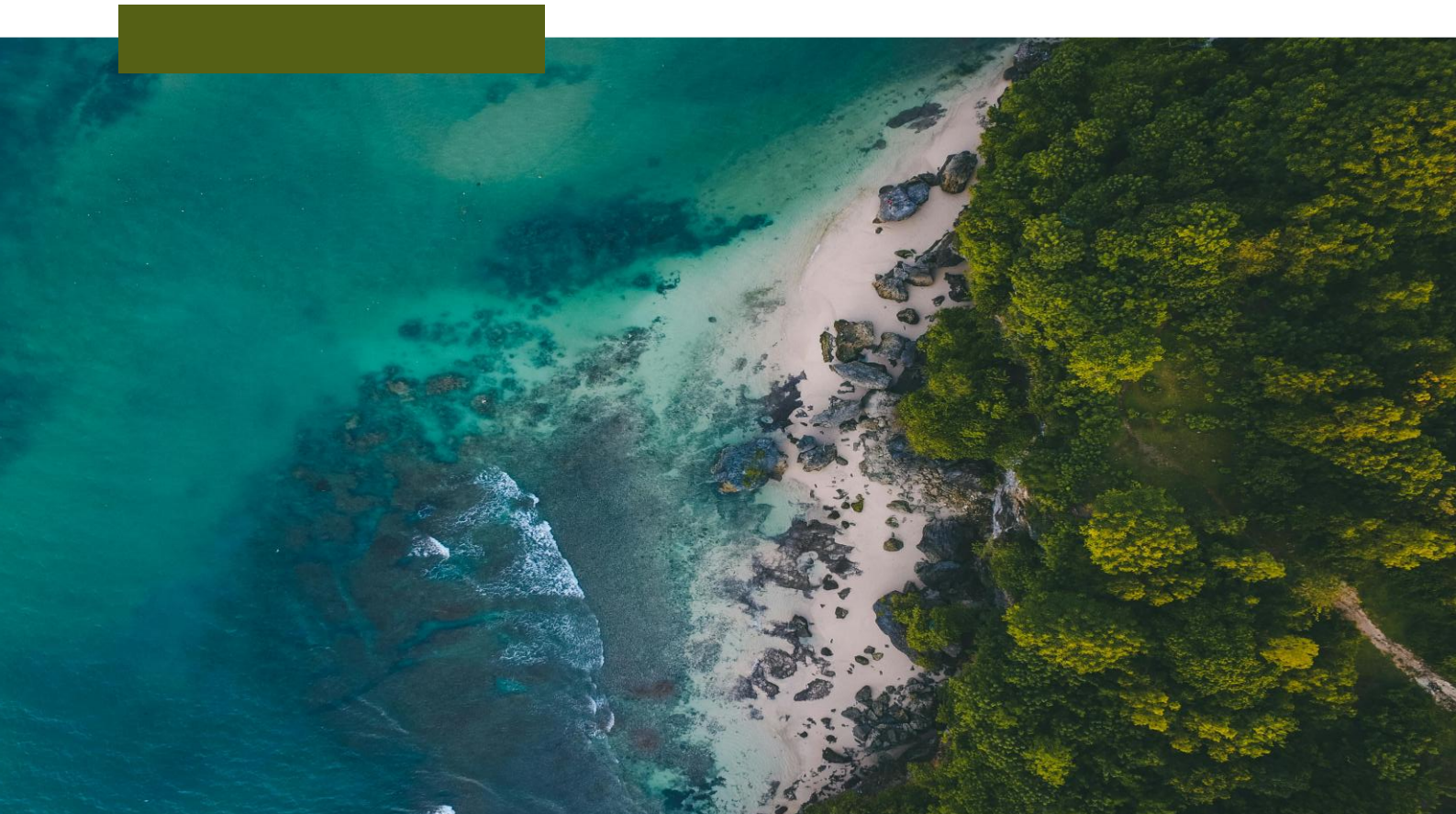


APERÇU DE L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ

2025

Fonds de
biodiversité
Ciels bleus



Fonds de biodiversité Ciels bleus

En investissant de manière stratégique dans des entreprises qui produisent des résultats mesurables en matière de biodiversité, ce fonds vise à lutter contre la perte de la biodiversité et à générer des rendements à long terme pour les investisseurs.

Pourquoi investir dans le fonds de biodiversité Ciels bleus

Les solutions fondées sur la nature sont particulièrement bien positionnées pour bénéficier des puissantes forces à long terme qui façonnent l'économie mondiale, notamment l'évolution de la réglementation, les tendances de consommation, les attentes sociales et les avancées scientifiques. Notre stratégie d'investissement est conçue pour saisir cette opportunité en nous concentrant sur des titres à forte conviction. Cette approche nous permet **d'identifier et d'investir dans les technologies et solutions les plus susceptibles de prospérer dans ce contexte en mutation** – générant ainsi des rendements financiers solides tout en alignant le capital sur la santé de la planète.

Technologies clés proposant des solutions positives pour la nature*

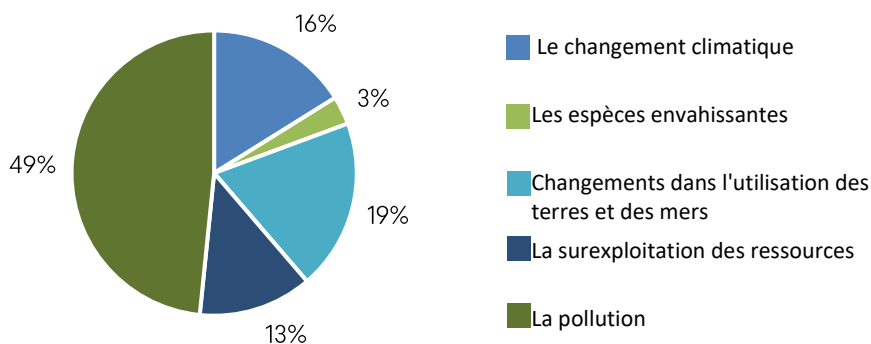
- Agriculture durable et systèmes alimentaires
- Technologies de conservation et de gestion de l'eau
- Innovations dans la valorisation des déchets et le recyclage
- Solutions de restauration des écosystèmes et de reboisement
- Technologies de contrôle et de dépollution
- Lutte antiparasitaire

*Cette liste n'est pas exhaustive.

Théorie du changement

Nous recherchons des entreprises qui s'attaquent activement aux cinq principaux facteurs de perte de biodiversité identifiés par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : **les changements dans l'utilisation des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces invasives**. Nous mettons l'accent sur les entreprises exerçant une influence positive tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, reconnaissant ainsi le changement systémique plus large nécessaire pour restaurer et protéger la nature. Cette théorie du changement s'aligne directement avec notre thème d'investissement à impact « Préserver la planète » et soutient ses Objectifs de développement durable (ODD) clés, en particulier l'ODD 6, l'ODD 12, l'ODD 14 et l'ODD 15.

Répartition du portefeuille selon les facteurs de perte de biodiversité ciblés



Dans le cadre de notre engagement en faveur de la biodiversité, Ciels bleus est un fier signataire de « [Finance for Biodiversity Pledge](#) » pour lequel nous nous sommes engagés à :

- Collaborer et partager les connaissances
- S'engager auprès des entreprises sur les questions de biodiversité
- Évaluer l'impact
- Fixer des objectifs
- Publier les progrès

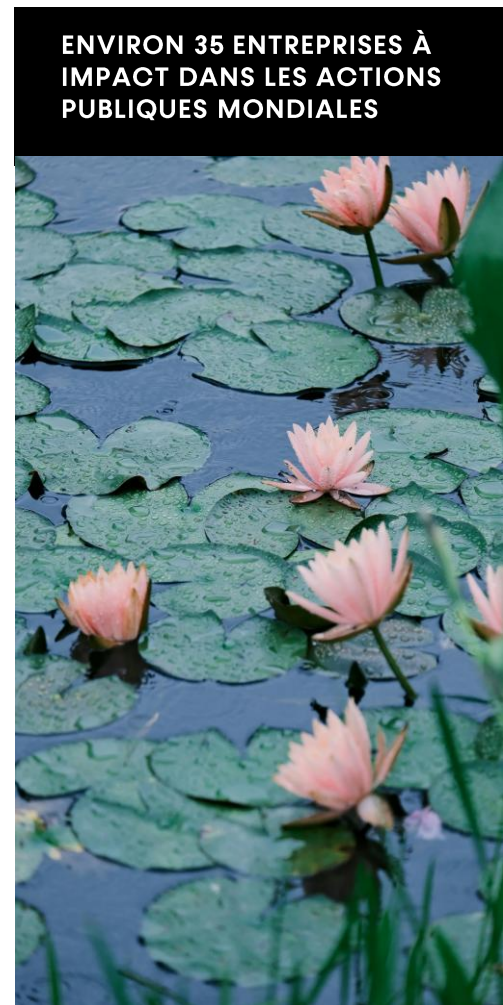


Finance for
Biodiversity
Pledge



Taskforce on Nature-related
Financial Disclosures

Nous travaillons activement à augmenter la proportion d'entreprises du portefeuille qui s'alignent sur des normes et cadres reconnus en matière de biodiversité — comme l'adoption des recommandations de la « Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) », l'engagement à mettre en œuvre des objectifs basés sur la science pour la nature (Science-Based Targets for Nature, SBTN), ou la divulgation publique des politiques biodiversité, y compris les engagements de non-déforestation et de non-conversion.

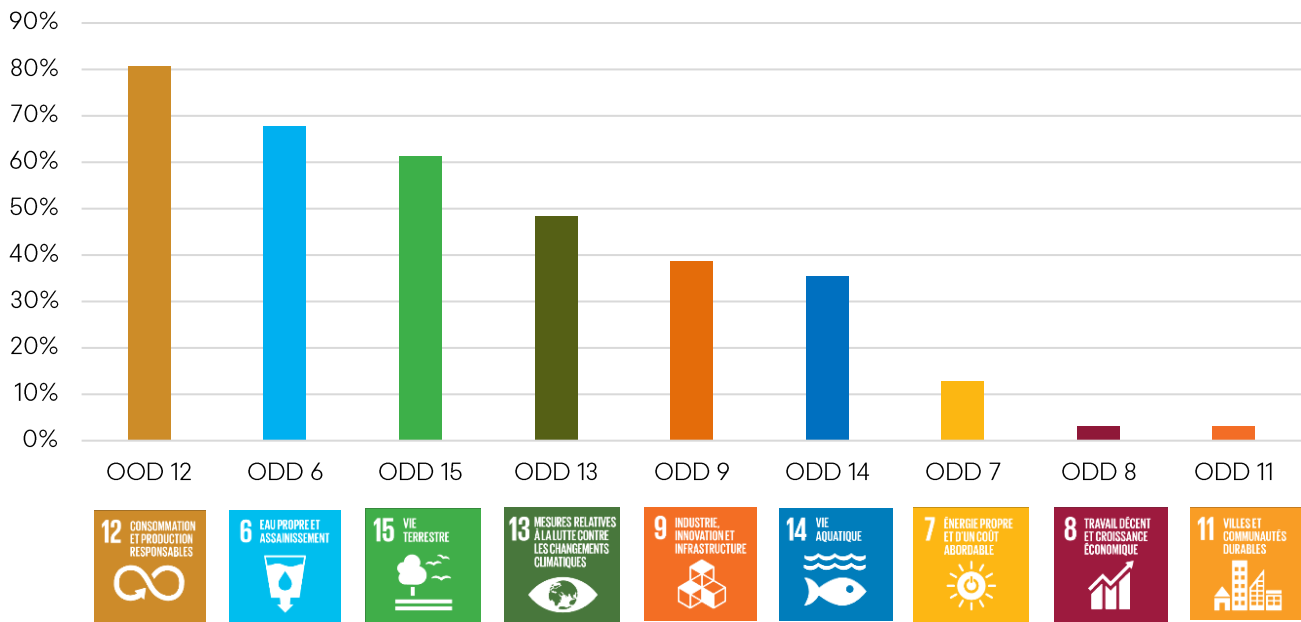


ENVIRON 35 ENTREPRISES À
IMPACT DANS LES ACTIONS
PUBLIQUES MONDIALES

Identification et évaluation

Nous adoptons une approche axée sur les résultats, guidée par le cadre du Impact Management Project (IMP), des outils de sélection alignés avec la TNFD, ENCORE et les ODD, ainsi que notre outil propriétaire (le Radar d'impact) et la méthode d'attribution des revenus aux ODD.

% des entreprises du portefeuille alignées avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, par ODD*



*Au 31 mars 2025

Suivi des indicateurs clés de performance (KPI-ICP) pour les entreprises s'attaquant à la pollution de l'eau et des sols

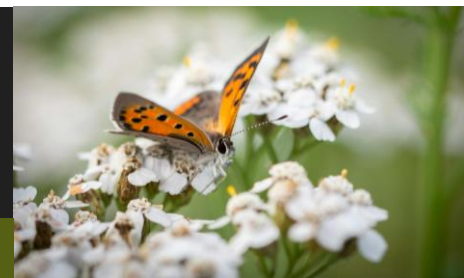
La perte de biodiversité est une problématique vaste et complexe, ce qui rend la collecte et l'agrégation des indicateurs clés de performance (KPI) particulièrement difficiles. À mesure que les approches de mesure de la biodiversité évoluent, nous nous adaptons activement à ce paysage en mutation. En regroupant les entreprises selon les principaux facteurs de perte de biodiversité, nous pouvons consolider les ICP (KPI) à l'échelle du portefeuille, offrant ainsi une vision plus cohérente qui facilite un suivi plus clair et une gestion plus efficace.

Un aperçu des indicateurs clés de performance (KPI) utilisés pour la pollution en tant que facteur de perte de biodiversité

KPI	Données agrégées en 2024*	Facteurs de perte de biodiversité ciblés
Mégalitres d'eau traitée et rejetée	49.21 millions	Pollution de l'eau
Tonnes de matériaux détournés des décharges	19.91 millions	Pollution des sols

*Agrégé à partir d'un sous-ensemble d'entreprises du portefeuille ayant rapporté des indicateurs clés de performance comparables.

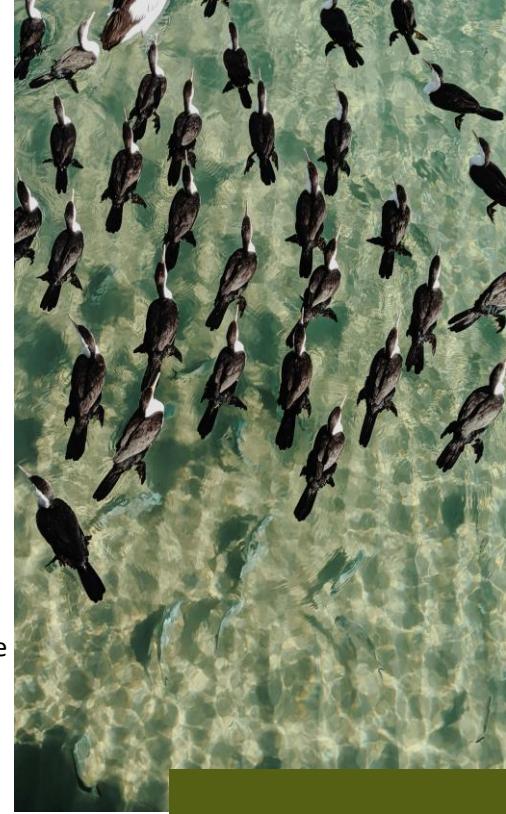
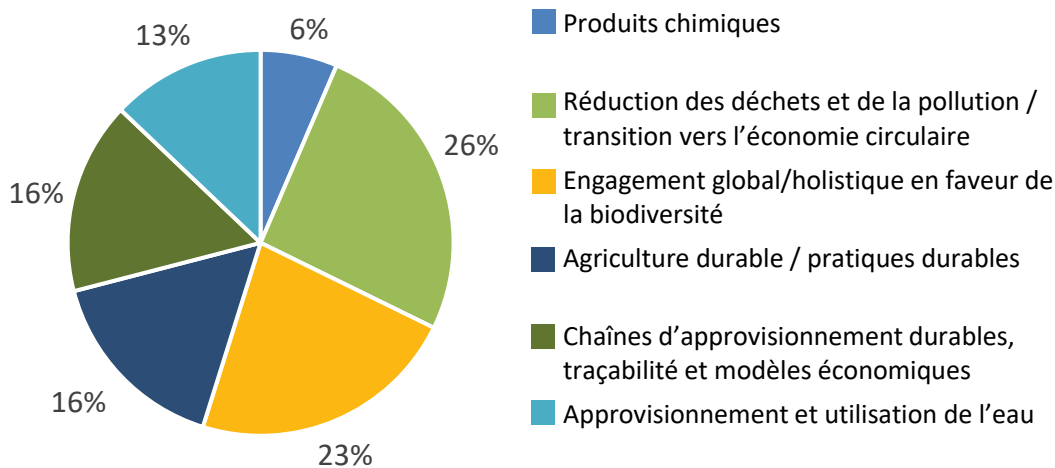
Le Fonds investit dans des solutions qui protègent et restaurent les écosystèmes naturels, favorisent la biodiversité et atténuent la dégradation de l'environnement.



Engagement en biodiversité

Nous collaborons avec des organisations telles que FAIRR, Nature Action 100 et l'Initiative SPRING, menée par le PRI, afin de favoriser l'action collective. De plus, nous participons à l'initiative de Ceres Water pour travailler étroitement avec les entreprises sur la gestion durable de l'eau. Depuis 2022, nous soutenons la campagne de non-divulgaration du CDP, plaidant pour une plus grande transparence des entreprises sur l'eau, les forêts et le climat. Nous avons également signé plusieurs lettres politiques, comme la Déclaration financière pour mettre fin à la pollution plastique du PRI et de UNEP FI, et rejoint la Coalition des entreprises pour un traité mondial sur les plastiques. Les membres de l'équipe Ciels bleus ont rédigé des articles sur des sujets tels que l'agriculture régénérative et les limites planétaires, et organisé une table ronde avec des experts du secteur.

Entreprises du portefeuille selon les thématiques d'engagement du "Finance for Biodiversity Pledge"



Leadership

Ciels bleus s'engage à promouvoir la biodiversité grâce à une participation active à diverses initiatives qui enrichissent à la fois nos connaissances et notre impact.

Co-crédation d'un programme de micro-certificat à Concordia sur les risques liés à l'eau et la gestion durable

Groupe de travail biodiversité de Finance Montréal

Auteur(e) de la préface du rapport de FAIRR intitulé « Déchets et pollution : répondre aux risques pour la biodiversité liés à l'utilisation des déchets animaux comme fertilisant »

Nourish McGill – former la prochaine génération d'analystes financiers et d'impact



Organisateur du panel « Faire de la nature notre affaire » sur la biodiversité, en partenariat avec la Semaine de la finance durable de Finance Montréal



Organisateur de la séance de travail « Au-delà du climat » en partenariat avec CAFIID et FINDEV



Avis de non-responsabilité

Ce document sur le Fonds de biodiversité Ciels bleus (le "Fonds" ou "CSBIO") est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue ni une recommandation, ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Les informations contenues ici sont présentées de manière résumée pour des raisons de commodité de présentation. Elles ne sont pas complètes et ne doivent pas être utilisées comme telles.

Les informations présentées ici ont été recueillies auprès de diverses sources que Majestic Asset Management LLC (le Gestionnaire de Fonds du Fonds) et Gestion de placements Ciels bleus (le Conseiller en Investissement du Fonds) considèrent mais n'ont peut-être pas pu vérifier de manière indépendante et ne garantissent pas leur exactitude. Ce document vous est fourni à condition que, en tant qu'investisseur accrédité, vous compreniez et acceptiez ses limitations inhérentes et que vous ne vous y appuyiez pas pour prendre ou recommander une décision d'investissement. Tout investissement dans un Fonds privé, tel que le Fonds, est soumis à divers risques; ces risques doivent être soigneusement examinés par les investisseurs potentiels avant de prendre toute décision d'investissement. Veuillez-vous référer au memorandum d'offre du Fonds pour plus d'informations sur les risques liés à un investissement dans le Fonds. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme des conseils juridiques, fiscaux, d'investissement, financiers ou professionnels et chaque investisseur potentiel doit obtenir ses propres conseils juridiques, fiscaux, d'investissement, financiers ou professionnels avant d'investir dans un Fonds privé. Un investissement dans le Fonds n'est pas garanti, sa valeur change fréquemment et les performances passées peuvent ne pas se reproduire. Des pertes d'investissement peuvent et peuvent se produire, et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement dans le Fonds. Des commissions, frais et dépenses peuvent être associés aux investissements dans le Fonds.

Ce document présente des informations générales sur le Fonds. Il n'y a aucune garantie que les informations incluses ici ne changeront pas ou ne seront pas ajustées pour refléter l'environnement dans lequel le Fonds opérera. Les performances historiques ne sont pas indicatives des rendements futurs. Les conclusions et opinions ne garantissent aucun événement ou performance future. Majestic Asset Management LLC et Gestion de placements Ciels bleus ne sont pas responsables des erreurs ou omissions dans les informations ou des pertes ou dommages subis. Les investissements dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas recommandés ou approuvés par une commission des valeurs mobilières ou une autorité de régulation canadienne ou provinciale. Les autorités susmentionnées n'ont pas vérifié l'exactitude ou déterminé l'adéquation de ce résumé.

Les informations présentées dans ce document ne sont pas destinées aux personnes qui sont citoyens, domiciliés ou résidents dans un pays ou une juridiction dans lesquels sa distribution, publication, fourniture ou utilisation violerait les lois et réglementations en vigueur. Au Canada, la distribution de ce document et de tout autre document relatif à la distribution ou à la commercialisation de tout investissement dans le Fonds est faite et sera faite uniquement à des investisseurs accrédités (tels que définis dans l'Instrument National 45-106 - Exemptions de Prospectus) ou conformément à une autre dispense de prospectus applicable. Ce document n'est pas un memorandum d'offre, un prospectus, une publicité ou une offre publique de tout instrument financier. Toutes les informations contenues dans ce document concernant le Fonds sont qualifiées dans leur intégralité par les informations contenues dans le memorandum d'offre préparé en relation avec la distribution du Fonds et les documents constitutifs établissant le Fonds (les "Documents d'Offre"). Les objectifs d'investissement, les risques, les frais et les dépenses doivent être soigneusement pris en compte. Ces informations importantes et d'autres peuvent être consultées dans les Documents d'Offre et sont soumises à ceux-ci. Si l'une des descriptions ou termes dans ce document sont incohérents avec les Documents d'Offre, les Documents d'Offre prévaudront. En recevant une copie de ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations précédentes.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande.

Avis de non-responsabilité